



Réunion du 6 janvier 2020

- Présents : Mme Sylvie ODIN JONNARD ; MM. Nordine BEZZAH - Yann DUSSUD - Jean Claude LIGOUT - Jean Luc GAILLARD
- Absent excusé : M. Tonio RODRIGUES
- Responsable C.A. et désignations assistants District : M. Tonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
- Désignations Seniors et Foot Loisir : M. Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
- Responsable Juges Arbitres : M. Jean Luc GAILLARD 06 78 90 50 28
- Valideur rapport Nord/Sud : M. Roland THETIER

INDISPONIBILITES

- M. CHAVANY Emmanuel : le 11 janvier
- M. VAGINAY Thomas : du 24 au 26 janvier
- M. MALATIER Florian : du 18 au 20 janvier
- M. ABBACI Mohamed : du 25 janvier au 28 mars, juste les samedis
- M. LOIZY Sylvain : les 18 et 19 janvier ; les 1er et 2 février ; du 28 février au 1^{er} mars
- M. CETIN Aytakin : les 18 et 19 janvier
- M. PEREY Jerome : du 29 février au 8 mars ; le 12 avril
- M. PARISEL Fabrice : du 31 décembre au 28 janvier
- M. DUPEUPLE Michel : le 19 janvier

COURRIERS REÇUS

- M. PARISEL Fabrice : certificat médical
- M. BOUSTANI Nabil : le nécessaire a été fait

CONVOCATIONS

- Avis aux nouveaux arbitres

Les nouveaux arbitres sont convoqués le **dimanche 19 janvier, à 13h15**, stade de la Maison du Passeur à Mably pour le match SENIORS D1 : ROANNAIS FOOT 42 – COTE CHAUDE

- Avis aux nouveaux arbitres et aux clubs

La réception pour la remise des écussons se fera le **mercredi 22 janvier, à 19h30** à la Délégation du Roannais. Présence obligatoire. A cette occasion, les présidents de clubs sont cordialement invités.

ATTENTION

Des tablettes ont été volées dans les vestiaires arbitres.

Messieurs les arbitres, lors d'une rencontre contrôlez que votre vestiaire soit bien fermé à clef pendant la rencontre. En cas de problème, merci d'envoyer un rapport à la CA.

RAPPEL AUX ARBITRES

Si vous rencontrez des problèmes sur les tablettes, quels qu'ils soient, vous êtes priés de faire une feuille de match papier et d'en informer le District de la Loire (pour les championnats Loire) ou la Délégation du Roannais (pour les championnats Roannais).

INFO AUX ARBITRES

- En cas d'inversion d'une rencontre de coupe, le club recevant la rencontre devra régler les indemnités d'arbitrage.
- Rappel carton blanc : Messieurs les arbitres, le code du carton blanc est 110 et rien d'autre. On ne met pas un carton blanc quand on a mis un carton jaune en premier : beaucoup d'arbitres font encore des erreurs.



SAISON **2019 / 2020**

ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

- Merci de bien vouloir lire le PV (commissions seniors, foot loisirs, jeunes) afin de prendre connaissance d'une possible modification (d'horaire, de terrain, de date) concernant le match que vous devez arbitrer le week-end.
- Comme déjà signalé plusieurs fois, il vous faut lire le PV entièrement, surtout le secteur stéphanois, quand vous arbitrez sur le Stéphanois (commission sportive seniors).
- Messieurs les arbitres, sur la FMI, c'est à vous de rentrer les délégués sur la tablette, avant la rencontre. Vous devez demander aux dirigeants du club recevant de vous fournir les noms, et à vous de les mettre dans la tablette. De même pour les remplaçants que vous êtes priés de noter dans la tablette.
- Des drapeaux BIP sont disponibles à la Délégation du Roannais pour les arbitres qui le désirent : 1 € symbolique sera demandé à la personne qui prend les drapeaux. Si ceux-ci sont rendus abîmés, les réparations seront à la charge de l'arbitre qui les aura empruntés.
- Des modifications peuvent être effectuées jusqu'au vendredi soir, 19h : soyez vigilants !
Seules les désignations sur « MyFFF » font foi de votre match (sauf appel après le vendredi à 19h).
- Les arbitres n'ayant pas de rencontre durant un week-end sont considérés comme « réservistes » : ils peuvent donc être appelés durant le week-end pour diriger une rencontre.